

le bétail dans les étables. Ce fut l'année la plus calamiteuse pour le peuple. Il y eut à Pommard des échauffourées pour obtenir du blé. Il n'y eut évidemment pas de récolte et il fallut deux années pour reconstituer les vignes.

- 1712 Vendanges enfin mais tardives le 25 Octobre. Récolte de bonne qualité. La queue se vendit 420 livres.
- 1715 "*Gresle*" sur Pommard et Nantoux.
- 1718 Procédure entre la ville de Beaune et Pommard concernant le ban de vendange.
- 1720 (suite) Arrêt définitif du parlement de Dijon qui statue : que les habitants de Pommard nommeront des prud'hommes pour visiter les vignes et qu'après leur rapport, le châtelain fixera le ban de vendange.
- 1724 Bail à cens fait par la mairie de Beaune d'une place située à Pommard pour y bâtir un colombier. Maison Latour ?
- 1732 Grêle et inondations à Pommard, Vollenay et Meursault. Le prêtre desservant Hubert écrivait : "*Cet événement est vray et anguillé* car le papier étoit anguillé avant qu'il n'aye été écrit*"...
- 1736 Le Châtelain condamne à 3 livres d'amende des forains qui à Pommard avaient pêché dans la Vandaine sans permission. La même année une procession se déroula jusqu'à St Nicolas de Beaune pour remercier Dieu d'avoir accordé la pluie que l'on demandait et qui a continué plusieurs jours et par intervalles. "*Sans quoi la sécheresse aurait tout perdu*".

De 1745 à 1753 Délibération et aménagement d'une nouvelle église.

- 1745 Procès entre les habitants de Pommard et l'Evêque de Langres au sujet de la Dîme.
- 1755 Le Bureau d'administration de l'Hôtel Dieu de Beaune indique que la Maison Dieu de Pommard vient d'être démolie. Cette bâtisse construite en 1100 par Eudes I^{er} avait vocation, d'héberger et de soigner les voyageurs, les pèlerins et aussi des malades. Elle avait pour subsister ses biens propres, sa dîme et dépendit longtemps de l'abbaye Ste Marguerite de Bouilland. Incendiée lors des guerres de religion elle fut reconstruite partiellement. Au début du siècle elle ne servait plus que de refuge aux vagabonds et la voûte de la chapelle s'effondra. Les matériaux furent vendus et le produit donné aux pauvres. Quant aux vignes attenantes : 41 ouvrées, elles appartenaient désormais à l'Hôtel Dieu de Beaune. Après recherches il semble bien que l'ensemble